

ÉDITORIAL

Texte original en français

LA REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE :
TÉMOIN DE LA RÉVOLUTION HUMANITAIRE

Vincent Bernard, rédacteur en chef

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* occupe une place à part dans le monde des publications académiques. Bien entendu, cela s'explique d'abord par son histoire : âgée de 150 ans en 2019, elle fait partie des plus anciens périodiques en publication continue au monde¹. La collection complète, y compris les versions en arabe, chinois, espagnol, russe ou encore turc, occupe près de 12 m de rayons de bibliothèque. La *Revue* a publié 23 686 articles... soit plus de 110 000 pages.

Mais c'est aussi en raison de sa ligne éditoriale que la *Revue* se distingue des autres journaux, portée jusqu'à aujourd'hui par l'impulsion humanitaire des fondateurs du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement). Depuis les origines en effet, la réflexion humanitaire se nourrit de la réalité changeante des crises afin de proposer de nouvelles solutions pratiques, politiques ou juridiques. À travers l'histoire, la *Revue* a été un des lieux privilégiés pour alimenter ce cycle, de la pratique à la théorie et vers la politique, ou autrement dit, du champ de bataille à la table à dessins, puis à celle des négociations.

La *Revue* a donc une riche histoire, dont nous rendons compte dans ce numéro². Elle offre aussi un point de vue unique sur l'histoire du Mouvement et, plus largement, du secteur humanitaire, mais aussi sur celle des conflits et des crises contemporaines. Depuis la guerre franco-prussienne de 1870 jusqu'à la guerre en Syrie (objet du dernier numéro), la collection donne une perspective sur 150 ans de tragédies, d'échecs et de progrès écrite par les pionniers visionnaires, amateurs inspirés ou experts chevronnés de l'humanitaire moderne.

L'anniversaire est l'occasion pour l'équipe de la *Revue* d'inviter les chercheurs à explorer ces différentes dimensions pour ce numéro. C'est aussi une opportunité pour moi de partager ici ma propre expérience de la *Revue* depuis 2010, ma passion

1 La *Revue* a été créée à une époque où les revues juridiques commençaient tout juste à apparaître. Par exemple, aux États-Unis, the University of Pennsylvania Law Review, qui est la plus ancienne revue juridique, a été lancée en 1852. Plusieurs journaux juridiques furent créés aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle, tels l'*Albany Law Review* (en 1875), la *Columbia Law Review* (en 1885), la *Harvard Law Review* (en 1887), le *Yale Law Journal* (en 1891), la *West Virginia Law Review* (en 1894) et la *Dickinson Law Review* (en 1897). Au Royaume-Uni, la *Law Quarterly Review* fut créée en 1885 et existe encore aujourd'hui. La plus ancienne publication académique qui existe toujours aujourd'hui est *Philosophical Transactions*, dont la création remonte à plus de 350 ans : elle fut publiée pour la première fois en 1665. Voir Ignacio de la Rasilla, « A Very Short History of International Law Journals (1869–2018) », *European Journal of International Law*, vol. 29, n° 1, 2018, disponible sur : <https://doi.org/10.1093/ejil/chy005> (toutes les références internet ont été vérifiées en mai 2020).

2 Voir « Un bref historique de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* », dans ce numéro de la *Sélection française de la Revue*.

pour ce journal, les choix éditoriaux et les sujets qui nous porteront les prochaines années.

Expansion, diffusion et professionnalisation : 150 ans de réflexion au service de l'action humanitaire

La *Revue* est de très loin la plus ancienne publication dans le domaine humanitaire. Cela semble un détail mais, pour moi, la longévité de ce journal représente surtout un témoignage de la persévérance et de l'engagement humanitaire inlassable des générations successives d'hommes et de femmes qui y ont partagés leurs réflexions, leurs inventions et leurs expériences. Au fil des pages, on trouve aussi bien les schémas techniques des premières ambulances de campagne³, des traités de médecines de guerre, des projets – parfois visionnaires, parfois utopiques – pour limiter les souffrances humaines en temps de crises. L'engagement humanitaire est donc l'explication de la longévité de la *Revue* et le fil conducteur de son histoire.

Durant ses 150 ans, la *Revue* a connu de grandes évolutions en termes de contenu et de format. Elle a été successivement ou simultanément un outil de construction du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du Mouvement, un vecteur d'idées nouvelles, un instrument de leur diffusion et de la professionnalisation humanitaire.

Sa création est décidée dès la deuxième Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à Berlin en 1869. Elle est conçue à l'origine comme un *Bulletin International des Sociétés de Secours aux Militaires Blessés*, le médium indispensable d'informations et d'échange du Mouvement en plein essor. Comme le réformateur médical britannique John Furley l'a noté dès 1869, le *Bulletin* était alors « la source » (fountainhead) du Mouvement, l'endroit où puiser les informations sur les défis communs⁴. On y présentait des solutions aux premiers problèmes qui préoccupaient les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales) : comment acheminer les blessés des champs de bataille vers les hôpitaux ? Comment prodiguer les soins médicaux aux blessés sur les champs de bataille ? On trouve dans les tout premiers numéros du *Bulletin* les tout premiers schémas techniques de brancards sur roues ou de lits montés sur suspension pour wagons de chemin de fer. Ce sont pour moi les plus émouvants témoignages de ce moment d'impulsion et de créativité, véritable « big bang » humanitaire.

Alors que les Sociétés nationales se créent à travers le monde, on voit apparaître dans les pages du *Bulletin*, de charmantes gravures décrivant des brancards en bambous, montés sur chameaux, ou encore à skis ! De même, rapidement le champ de l'action humanitaire s'étend au-delà du sort des blessés de guerre pour inclure un nombre toujours plus grand de besoins.

3 Voir, par exemple, *Bulletin International des Sociétés de Secours aux Militaires Blessés*, vol. 1, n° 2, 1870.

4 Archives CICR, AF 8, 2 Courrier Reçu Grande-Bretagne 1863–1886, 2/51, lettre de John Furley, Ashford, Kent, 30 novembre 1869. Cité in Jean H. Quataert, « A New Look at International Law: Gendering the Practices of Humanitarian Medicine in Europe's "Small Wars" », 1879–1907 », *Human Rights Quarterly*, vol. 40, n° 3, 2018, p. 560.

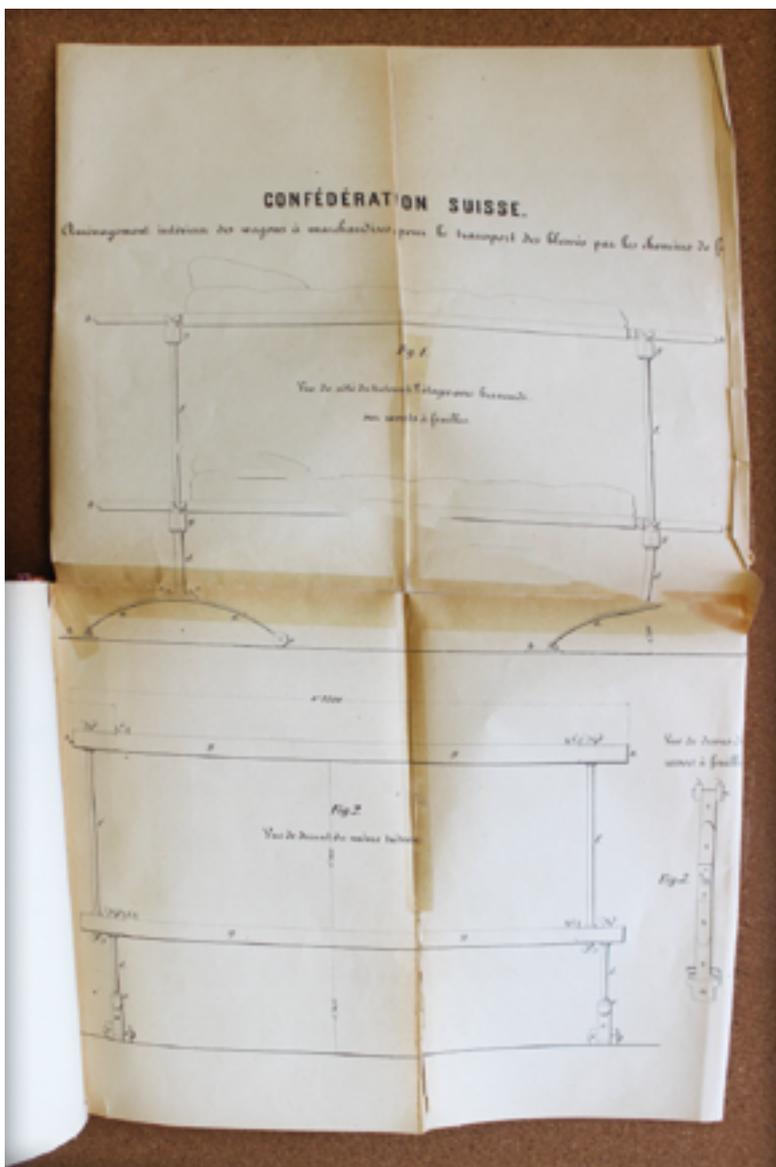


Photo 1. Croquis de charettes-brancard et de lits suspendus pour les transports par chemin de fer. *Bulletin International des Sociétés de Secours aux Militaires Blessés*, vol. 1, n° 2, 1870.

Le CICR n'était pas alors la grande organisation de terrain qu'elle est devenue aujourd'hui, mais elle se voulait le secrétariat international du Mouvement et l'aiguillon du développement du droit de la protection des victimes de la guerre par les États. Le *Bulletin* était alors le vecteur privilégié de communication du CICR

et en particulier de son deuxième président, Gustave Moynier, qui y déploie par sa plume ses talents politiques et d'organisateur. Les analyses de David Forsythe et de Daniel Palmieri, dans ce numéro, le démontrent clairement : durant ses cent premières années, la *Revue* est un outil stratégique pour le CICR dans sa relation avec le Mouvement.

Si on peut y retracer l'élargissement progressif du champ de l'action humanitaire du Mouvement d'abord, puis du secteur humanitaire dans son ensemble, il est arrivé aussi que la *Revue* reflète par ce qu'elle ne disait pas – en creux – les échecs, une trop grande prudence ou la myopie de ses auteurs sur le monde qui les entourait. On peut y déceler à certaines époques des partis pris à l'égard de tels ou tels belligérants, en contradiction avec le principe de neutralité ou encore une lecture trop restrictive de son mandat par le CICR. On y trouve même exprimés des préjugés colonialistes diamétralement à l'opposé de ce que nous entendons aujourd'hui par l'adjectif humanitaire⁵.

La Première Guerre mondiale voit le CICR devenir véritablement opérationnel et, à partir de 1919, la section du *Bulletin* qui présente les activités doit s'élargir pour devenir la *Revue*. Le *Bulletin* qui présente les activités des Sociétés nationales subsistera quant à lui jusque dans les années 50. Avec le temps, les activités du Mouvement sont devenues si importantes qu'elles ne peuvent plus être contenues dans les pages d'un journal. La *Revue* va alors changer progressivement de vocation pour devenir tout d'abord un outil de diffusion du droit international humanitaire (DIH) et de la pensée humanitaire du CICR, puis ensuite une publication académique.

La *Revue* ne se limite pas à rendre compte de cette expansion du champ humanitaire, mais agit aussi souvent à travers l'histoire comme un incubateur à idées notamment dans le domaine du DIH et des principes humanitaires. À partir de la première Convention de Genève adoptée en 1864, le DIH va en s'élargissant par une série de conventions successives. La *Revue* publie ainsi le premier projet de tribunal pénal international permanent⁶, 130 ans avant l'entrée en vigueur du traité de Rome et la création de la Cour de la Haye. La *Revue* servait aussi, pendant la Première Guerre mondiale, à informer les belligérants des protestations du CICR contre l'usage des gaz de combat⁷. Les principes fondamentaux du Mouvement, à l'origine des principes guidant l'action humanitaire moderne, sont présentés dans ses pages par leur auteur, Jean Pictet⁸.

Les années 60 et 70 sont marquées par une succession de conflits de décolonisation et par la guerre froide. Les horreurs de la guerre modernes sont alors

5 Dans ce numéro de la *Sélection française de la Revue*, Ben Holmes, dans son article « La *Revue internationale de la Croix-Rouge* et la protection des civils entre 1919 et 1939 », analyse l'évolution du traitement des civils à travers les ans.

6 Gustave Moynier, « Note sur la création d'une institution judiciaire internationale propre à prévenir et à réprimer les infractions à la Convention de Genève », *Bulletin international des Sociétés de Secours aux militaires blessés*, vol. 3, n° 11, avril 1872.

7 Lucien Cramer et Horace Micheli, « La guerre chimique et ses conséquences », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 7, n° 81, 1925.

8 Jean Pictet, « Les principes de la Croix-Rouge », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 37, n° 440, 1955. Voir aussi Jean Pictet, « Les principes de la Croix-Rouge », parties II–XIII, *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 37–38, n° 441–452, 1955–1956.

symbolisées par la photo d'une petite vietnamienne nue et terrorisée, les bras en croix, le dos brûlé par le napalm⁹. Les images de la violence sont largement diffusées dans un monde en ébullition, parcourus d'idées de changements, pacifistes ou violents, et de nouveaux projets de sociétés contradictoires. C'est aussi un grand moment de codification et de développement du DIH avec l'adoption, en 1977, des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève, ainsi que le début d'une phase de diversification et de croissance du secteur humanitaire qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui. L'idée de diffuser les règles et les principes humanitaires trouve un regain d'intérêt. Au-delà du Mouvement, la *Revue* participe alors à cet effort du CICR qui vise à prévenir les violations et à informer un réseau d'acteurs influents dans le monde académique, gouvernemental ou militaire.

La *Revue* a ainsi beaucoup contribué à diffuser le DIH en présentant le droit positif. Étudiant en droit international dans les années 90, c'est sans doute dans ses pages que j'ai appris le plus sur le DIH. Si elle continue à participer à la diffusion, de nombreuses autres sources, manuels ou cours en ligne, existent heureusement aujourd'hui. Grâce aux efforts du CICR, le DIH est beaucoup plus largement enseigné dans les universités que par le passé.

Il est frappant de constater que le secteur humanitaire cherche de plus en plus à appuyer ses orientations et décisions sur la recherche et la collecte des données (« evidence-based approach »). En offrant aux chercheurs une des trop rares plateformes académiques pour publier leurs recherches et en diffusant les savoirs, la *Revue* participe aussi à la professionnalisation du Mouvement et du secteur humanitaire. Elle cherche en effet à capturer ce qui fait l'essence de ce professionnalisme humanitaire.

« Professionnalisation humanitaire » : voilà une expression ambiguë. Pendant longtemps, décrire l'humanitaire comme une carrière était même considéré comme contraire à une « vocation charitable » : l'humanitaire étant par définition un « amateur » (employé ici dans son sens étymologique : « celui qui aime »). Depuis toujours les organisations humanitaires ont recruté des spécialistes (chirurgiens, logisticiens ou juristes etc.), mais pas plus que « révolutionnaire » ou « missionnaire », être « humanitaire » n'était considéré comme un métier et on n'y faisait pas carrière. Durant les dernières décennies, la croissance du nombre et de la taille des organisations ainsi que le développement de filières d'études spécialisées, ont conduit à la création d'un secteur humanitaire. On a assisté à partir des années 90 à des améliorations considérables en termes de formation du personnel, de standards de qualité ou de transparence, même si le prix en termes de bureaucratisation est lourd à payer.

Il serait dès lors tentant de voir dans l'humanitaire un « business » comme n'importe quel autre. Pourtant, si 150 ans d'expériences démontrent qu'il ne suffit pas d'avoir de « bonnes intentions » pour porter secours aux victimes des conflits, l'humanitaire ne se résume pas non plus à appliquer des méthodes toutes faites, importées des administrations ou des multinationales : la dignité humaine ne se réduit ni à une marchandise, ni à un algorithme.

9 « The Terror of War », *Time*, 100 photos, disponible sur : <http://100photos.time.com/photos/nick-ut-terror-war>.

Par ses articles, la *Revue* cherche à capturer ce qui fait l'essence de ce professionnalisme humanitaire.

Un fil rouge : l'évolution de la ligne éditoriale

Dans le monde des publications académiques, la seconde particularité de la *Revue* est sa ligne éditoriale unique. Elle mêle aujourd'hui 1) l'analyse d'une thématique humanitaire ou d'un contexte de crise, 2) la réponse humanitaire et ses défis et 3) les solutions juridiques.

Cette approche thématique et multidisciplinaire est indispensable pour ancrer la réponse humanitaire et le développement du DIH dans la réalité évolutive des conflits. Chaque numéro est donc centré autour d'un thème : les articles ne sont pas récoltés au hasard, la construction de la table des matières fait l'objet d'une recherche pour identifier les différentes dimensions du problème et les meilleurs contributeurs possibles.

Si les premières éditions publiaient de nombreux articles médicaux ou rendaient compte des nouvelles du Mouvement et de leurs opérations, les questions de politiques humanitaires et de droit ont pris progressivement la première place. La *Revue* offre aujourd'hui une palette unique d'articles en science humaines et sociales autour des conflits : juridiques, militaires, historiques, relations internationales ou sciences politiques.

Malheureusement la plupart des problématiques humanitaires sont récurrentes : la *Revue* a ainsi consacré plusieurs numéros aux disparus, aux armes nucléaires ou encore au déplacement forcé. Revisiter ces sujets permet de rendre compte des progrès accomplis et de présenter de nouvelles solutions. De même il est frappant de constater que la succession des crises voit aussi la répétition des termes des débats humanitaires. Certaines questions sont en effet posées de manière cyclique, elles se répètent au gré du type de crises auxquelles les humanitaires font face, tels les liens entre développement et action humanitaire ou encore l'instrumentalisation de l'aide par les acteurs politiques ou armés.

En matière de nouvelles technologies, les termes du débat ont été posés dès le XIX^e siècle. Certains cherchent à bannir l'usage des nouvelles technologies ou de nouvelles armes ; certains cherchent à en réglementer l'usage ; d'autres encore y voient parfois « la » solution miracle au respect du droit, à l'instar d'Alfred Nobel, l'inventeur de la dynamite, qui pensait que le développement d'armes plus destructrices contribuerait finalement à la paix universelle. Finalement, les humanitaires imaginent les solutions pour se prémunir de leurs conséquences, voire les applications possibles de ces mêmes technologies pour les opérations de secours. Après tout, la création de l'humanitaire moderne est concomitante de la révolution industrielle et du scientisme. La fondation de la *Revue* elle-même s'inscrit dans cette aspiration à combiner désormais « charité » et rigueur scientifique.

Il est ainsi frappant de constater que la course au « progrès » (ou à « l'innovation » pour reprendre le terme en vogue) concomitante de l'invention de l'humanitaire au XIX^e siècle, est le pendant nécessaire à la succession des crises

et à la permanence des problèmes humanitaires et des crimes de guerre les plus basiques. Ainsi on assiste toujours à des attaques contre les blessés, les personnels et installations médicales en Afghanistan, en Irak ou en Syrie, comme si l'idée centrale d'Henry Dunant restait encore à inventer. Françoise Bouchet-Saulnier, qui travaille à Médecins Sans Frontières et qui est membre du comité éditorial de la *Revue*, évoque le retour à un « un monde pré-Solferino¹⁰ ».

Forte du recul que lui procure son histoire, la *Revue* doit tenter de garder le cap dans le débat humanitaire pour déceler les éléments du *progrès* – qui bâtit sur l'expérience pour préparer le futur – et ne pas tomber dans le piège du *changement*, qui ne fait que détruire pour mieux recommencer. La course à la nouveauté, les lieux communs et les « mots valises », des termes à la mode aussi flous qu'éphémères, sont en effet devenus une maladie d'un secteur humanitaire en croissance, où les organisations sont en compétition pour le pouvoir et les financements.

La *Revue* et le CICR

La *Revue* a pour mission de promouvoir la réflexion sur le droit, l'action et les politiques humanitaires dans les conflits armés et les autres situations de violence armée collective. Une publication spécialisée en droit humanitaire, qui s'efforce de promouvoir la connaissance, l'analyse critique et le développement du droit, tout en contribuant à prévenir les violations des règles protectrices des droits fondamentaux. Depuis toujours cette publication est portée par le CICR qui la finance, la traduit et la distribue partout dans le monde. Si elle a joué pour lui le rôle de « journal officiel », en publiant nominations, positions juridiques et comptes rendus de ses opérations, la *Revue* a évolué pour être désormais une publication académique, publiée par *Cambridge University Press* (pour sa version en anglais) et ouverte aux articles académiques de toutes origines.

Aujourd'hui la *Revue* reste une des principales références pour débattre des implications humanitaires des nouvelles armes ou des nouveaux terrains de l'humanitaire. Ses articles souhaitent influencer non seulement les écrits des spécialistes, mais aussi la jurisprudence des tribunaux internationaux ou encore la pratique des États et des juristes militaires sur les champs de bataille modernes.

Être publié par le CICR assure à la *Revue* 1) l'avantage de s'appuyer sur la vaste expérience de terrain de l'organisation et sa présence dans les zones de guerre contemporaine pour assurer la pertinence et la crédibilité de son propos ; 2) un réseau global de délégations qui peuvent la traduire et la promouvoir ; et 3) l'ambition de proposer des solutions constructives aux problèmes humanitaires dans le cadre d'une approche fondée sur la diffusion et la prévention d'une part et sur les préparations/anticipation d'autre part.

Ainsi la *Revue* continue aujourd'hui à s'appuyer sur ses nombreux experts sur des sujets comme la détention, le DIH ou encore les relations avec les acteurs armés.

10 CICR, « Prix Henry Dunant 2018 : comment traduire le droit en action ? », 2018, disponible sur : <https://www.icrc.org/fr/evnement/prix-henry-dunant-2018>.

Parmi les articles les plus influents en DIH publiés par la *Revue*, on peut citer l'article de Sylvain Vité sur la qualification des conflits¹¹, celui de Marco Sassòli et Laura M. Olson sur les relations entre le DIH et les droits de l'homme¹² ou encore celui de Cordula Droegge sur l'applicabilité du DIH à la cyberguerre¹³. Les collaborateurs du CICR ne sont pas les seuls à avoir été publiés. Des académiques et d'autres praticiens de l'humanitaire ont publié des articles qui ont fait avancer les discussions à l'instar de ceux de Daniel Bar-Tal, Lily Chernyak-Hai, Noa Schori et Ayelet Gundar sur le sentiment de victimisation collective dans les conflits armés qui se prolongent¹⁴, de Beth Ferris, « Organisations humanitaires confessionnelles et laïques¹⁵ » et de Peter Asaro sur les systèmes d'armement autonomes¹⁶.

Cependant, les opérations du CICR sur le terrain imposent une importante limite éditoriale à la *Revue* : la difficulté d'aborder certains sujets perçus comme trop sensibles par les acteurs avec lesquels le CICR est en dialogue opérationnel. La *Revue* est ainsi confrontée au dilemme classique entre prise de position publique et capacités d'accès que connaissent bien les acteurs humanitaires sur le terrain.

Si la *Revue* bénéficie de cet ancrage, le CICR a lui aussi un grand intérêt à conserver un espace d'exploration, où peuvent s'exprimer des positions différentes, dans le respect de l'indépendance académique des auteurs qu'ils soient liés ou non au CICR. Encore aujourd'hui la *Revue* joue le rôle de laboratoire à idées. Comme Marko Milanovic l'avait remarqué dans un blog post sur *EJIL: Talk!*¹⁷, la réflexion qui entoure la rédaction des articles publiés en leurs noms propres par les experts du CICR sert souvent à faire mûrir des positions qui se cristalliseront en positions officielles de l'organisation.

Toutefois, l'avertissement qui accompagne le plus souvent les articles est bien réel : les opinions exprimées dans la *Revue* ne reflètent pas forcément les vues du CICR. En réalité, le CICR utilise souvent la *Revue* comme un moyen de tester de nouvelles idées et en les adaptant en fonction des réactions qu'elles suscitent chez les académiques, les gouvernements ou d'autres acteurs.

11 Sylvain Vité, « Typologie des conflits armés en droit international humanitaire : concepts juridiques et réalités », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 91, n° 873, 2009.

12 Marco Sassòli et Laura M. Olson, « La relation entre droit international humanitaire et droit international des droits de l'homme s'agissant de meurtres et d'internement admissibles de combattants dans les conflits armés non internationaux », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 90, n° 871, 2008.

13 Cordula Droegge, « Sortez de mon « Cloud » : la cyberguerre, le droit international humanitaire et la protection des civils », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 94, n° 886, 2012.

14 Daniel Bar-Tal, Lily Chernyak-Hai, Noa Schori, Ayelet Gundar, « Le sentiment de victimisation collective dans des conflits armés apparemment sans issue », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 91, n° 874, 2009.

15 Elizabeth Ferris, « Organisations humanitaires confessionnelles et laïques », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 87, n° 858, 2005.

16 Peter Asaro, « Droits de l'homme, automatisation et déshumanisation des prises de décisions létales : les systèmes d'armement autonomes doivent-ils être interdits ? », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 94, n° 886, 2012.

17 Marko Milanovic, « The ICRC's Position on a Functional Approach to Occupation », *EJIL: Talk!*, 18 novembre 2015, disponible sur : <https://www.ejiltalk.org/the-icrcs-position-on-a-functional-approach-to-occupation/>.

Finalement, si la *Revue* est liée au CICR, son évolution a néanmoins été profondément influencée par la personnalité de ses rédacteurs en chef successifs, à commencer par Gustave Moynier, le créateur de la *Revue*. Jusqu'à aujourd'hui 16 rédacteurs aux profils très différents¹⁸, se sont succédé à la tête de la *Revue* : des juristes et des journalistes mais aussi un chimiste, un pasteur, un colonel ou encore un poète. Pour ce numéro, nous avons demandé à trois anciens rédacteurs en chef de partager leurs perspectives sur l'évolution de la *Revue* au fil des ans¹⁹.

La *Revue* aujourd'hui

L'équipe éditoriale actuelle cherche à pousser le plus loin possible la diversité des vues et encourager le débat, à accroître le lectorat et l'influence du journal et à stimuler la recherche sur les solutions pour mieux faire respecter l'action et le droit humanitaire²⁰. Cette volonté de diversité s'est traduite ces dernières années par une recherche active d'auteurs (et de lecteurs) aux quatre coins du monde. Nous avons cherché à identifier les meilleurs auteurs sur chacun des thèmes et mené des dizaines de missions de prospection et de conférences, de Washington DC à Pékin et de Saint-Petersbourg à Abidjan²¹. La *Revue* sollicite les contributions de théoriciens et de praticiens mais cherche aussi à donner la parole à ceux qui ont bénéficié d'une aide du CICR. Dans le futur la *Revue* souhaiterait aussi publier d'avantage d'articles émanant de travailleurs humanitaires sur leur expérience de terrain des crises.

Un effort systématique est fait pour tendre vers un équilibre des genres, des nationalités et une diversité de points de vue et de disciplines. La diversité géographique est encore loin d'être assurée, les auteurs étant majoritairement européens,

18 Voir la galerie photo « Les rédacteurs en chef de la *Revue*, 1869–2019 », dans ce numéro de la *Sélection française* de la *Revue*.

19 Voir « Trois brefs essais en l'honneur du 150^e anniversaire de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* », par Jacques Meurant, Hans-Peter Gasser et Toni Pfanner, dans ce numéro de la *Sélection française* de la *Revue*.

20 Notre souci premier demeure la qualité : tous les articles font l'objet d'une évaluation systématique par les pairs depuis 2011. La *Revue* est aussi inscrite au classement des publications juridiques les plus influentes de Clarivate Analytics.

21 Par exemple, en 2018, le CICR a organisé plus de 25 conférences pour promouvoir les numéros de la *Revue* sur les 5 continents. Nous avons cherché à élargir l'impact de la *Revue* en organisant des événements de lancement autour des thèmes traités (le tout premier événement de lancement de la *Revue* a eu lieu en 2011 à Londres ; voir : www.icrc.org/en/international-review/article/london-icrc-talks-policy-makers-about-humanitarian-situation). Des événements de lancement pour chaque numéro sont désormais organisés systématiquement, des conférences en ligne, notamment avec le Harvard University's Humanitarian Policy and Conflict Research programme, puis en proposant des cycles de débats et de recherches à travers le monde (voir : www.icrc.org/en/war-and-law/law-and-policy). Les thèmes traités par la *Revue* servent aussi à initier une conversation globale à partir de l'espace de débats que le Forum gère à Genève, l'Humanitarium. Depuis son ouverture, en 2013, quatre nouveaux Humanitarium ont été créés (à Moscou, Kigali, Abidjan et Dubaï) et de nombreuses délégations du CICR ont participé aux cycles, adoptant ainsi l'approche d'ouverture aux perspectives extérieures et aux débats propres à la *Revue*. Désormais, l'Humanitarium de Genève accueille aussi des expositions consacrées aux thèmes choisis par la *Revue* : « Villes en guerre » en 2017 et « Conflits de longue durée » en 2018. En 2019, nous organisons une exposition consacrée à l'anniversaire du journal.

nord-américains et australiens. Les contributions en provenance d’Afrique et d’Asie sont notamment trop rares alors que ce sont pourtant les régions les plus touchées par les conflits²².

Le choix du débat et de la diversité est aussi renforcé par une implication accrue du Comité éditorial composé d’experts indépendants du CICR. Choisis à la fois pour leur expertise et pour leur dynamisme, ils se réunissent chaque année pour soutenir l’équipe éditoriale de la *Revue* dans le choix des sujets et la promotion de la publication. Ils contribuent par des articles aux thèmes de la *Revue*²³.

Nous avons aussi cherché à sortir la *Revue* de son relatif isolement au sein du CICR. La *Revue* bénéficie aujourd’hui du soutien actif du Département du droit et des politiques humanitaires du CICR²⁴. Nos efforts ont aussi porté sur l’augmentation de la circulation en ligne de la *Revue*, notamment par la création d’un blog²⁵.

Au-delà des indicateurs de circulation ou d’influence, nous avons aussi cherché à partager l’approche constructive et orientée vers les solutions et à capitaliser sur le réseau d’experts académiques. Notre équipe a entrepris des recherches sur les cas de succès du DIH ainsi que sur l’impact positif du respect du DIH²⁶ afin de contribuer à démontrer sa pertinence dans les conflits actuels et nous espérons que cette approche soit adoptée.

Les prochains thèmes de la *Revue* sont déjà annoncés pour 2019 et 2020 : mémoire et guerre, enfants et guerre, les conflits qui s’éternisent, les technologies numériques, la guerre et le corps/la guerre et l’esprit, le Sahel, terrorisme et contre-terrorisme, évolution du DIH, émotions et guerre.



10 ans, 20 ans, 50 ans, 100 ans, 125 ans... La *Revue* a déjà publié plusieurs numéros et articles anniversaires ! « Qu’un recueil périodique, consacré à une spécialité aussi restreinte, ait pu ainsi vivre longtemps sans interruption, et se soutenir en temps de paix comme en temps de guerre, c’est un témoignage irrécusable de la vitalité et de l’activité soutenue de la Croix-Rouge²⁷ » s’émerveillait déjà le rédacteur

22 Voir Gus Waschefort, « L’Afrique et le droit international humanitaire : plus ça change, plus c’est la même chose », vol. 98, n° 902, 2016. En 2018, l’équipe éditoriale de la *Revue* a contribué à plusieurs ateliers de formation pour les auteurs afin d’encourager les contributions de régions sous-représentées.

23 Voir la composition du comité éditorial sur : <https://international-review.icrc.org/fr/propos-de/comite-editorial>.

24 En 2013, nous avons proposé de la placer au centre d’une unité d’une vingtaine de personnes, le Forum du droit et politiques humanitaires, qui s’est progressivement élargie pour créer un pôle de recherches, de formation, de promotion en ligne et de débats autour du droit et des politiques humanitaires.

25 La *Revue* est distribuée dans le réseau des bibliothèques universitaires dont dispose Cambridge University Press partout dans le monde ainsi que sur les sites de Cambridge Core, la US Library of Congress, Lexis Nexis, China Law info, HeinOnline, la Bibliothèque Nationale Suisse etc., et plusieurs index juridiques.

26 Voir « DIH en action : respecter le droit sur le champ de bataille », disponible sur : <https://www.icrc.org/fr/dih-en-action>.

27 « Le passé et l’avenir du Bulletin international », *Bulletin International des Sociétés de Secours aux militaires blessés*, vol. 11, n° 41, 1880, p. 1.

dans un article intitulé « le passé et l'avenir du Bulletin International » alors que le journal venait de célébrer ses... 10 ans !

D'autres pourraient plutôt voir dans la longévité de la *Revue* un constat d'échec... Ne fallait-il pas plutôt consacrer toute cette énergie à prévenir les guerres plutôt qu'à tenter d'en atténuer les horreurs ? L'éditorial du tout premier numéro de 1869 répond à cette critique : « en attendant le triomphe des amis de la paix, la sagesse conseille de se tenir prêt à tout événement ». Il y a, pour un moment encore, une place pour les journaux humanitaires dans ce monde.

Pour cet anniversaire, l'équipe de la *Revue* prépare un nouveau site web qui permettra à tous de consulter l'ensemble des anciens numéros. À cette occasion, l'ensemble de la collection digitalisée sera désormais à disposition du public gratuitement. La mise en ligne de la collection complète permettra de nouvelles recherches qui éclaireront l'histoire du droit, des politiques et de l'action humanitaire à travers la *Revue*.

De cette histoire – qui commence à peine à être étudiée – je souhaiterais déjà tirer un enseignement. Le développement de la protection des victimes n'a jamais suivi un tracé linéaire, mais s'est toujours fait par à coup, lorsque le contexte international y était favorable. Pourtant, ce processus a été entrecoupé de longs moments de stagnation voire de paralysie ou de reculs de la gouvernance internationale²⁸. Toutefois, l'histoire de la *Revue* montre que ce développement n'est pas le fruit du hasard. Le rôle des témoins, des chercheurs, des juristes, universitaires ou experts gouvernementaux a toujours été capital pour, inlassablement, identifier les nouvelles menaces, imaginer et partager les solutions, préparer le prochain bond en avant du droit. Ils ont su saisir les opportunités de faire reculer un peu plus les égoïsmes et la raison du plus fort. Plus que jamais nous avons besoin de leurs contributions.

28 Voir Helen Durham, « Strengthening compliance with IHL: Disappointment and hope », *Humanitarian Law & Policy Blog*, 14 décembre 2018, disponible sur : <https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2018/12/14/strengthening-compliance-with-ihl-disappointment-and-hope/>.

